

Suivi de la croissance de la végétation

Bulletin de la deuxième décennie du mois de juillet 2022

N° 05-2022

1. Indice de Végétation (NDVI : Normalized Difference Vegetation Index)

A la deuxième décennie du mois de juillet 2022, la croissance de la végétation se poursuit normalement dans la partie sud du territoire national (Casamance, Kédougou, Tambacounda) avec des valeurs du NDVI élevées (Figures 1a, 1b et 1c). Ces valeurs se sont nettement améliorées dans les départements de Kanel, Ranérou, Kaolack et Foundiougne. Comparativement à l'année précédente à la même période les valeurs du NDVI de l'année 2022 sont plus élevées (Figures 1d, 1e et 1f).

A l'exception des départements de Saint-Louis, Dagana et une partie de Podor, les conditions pluviométriques de la deuxième décennie du mois de juillet se sont nettement améliorées sur l'ensemble du pays (Figures 2a, 2b et 2c).

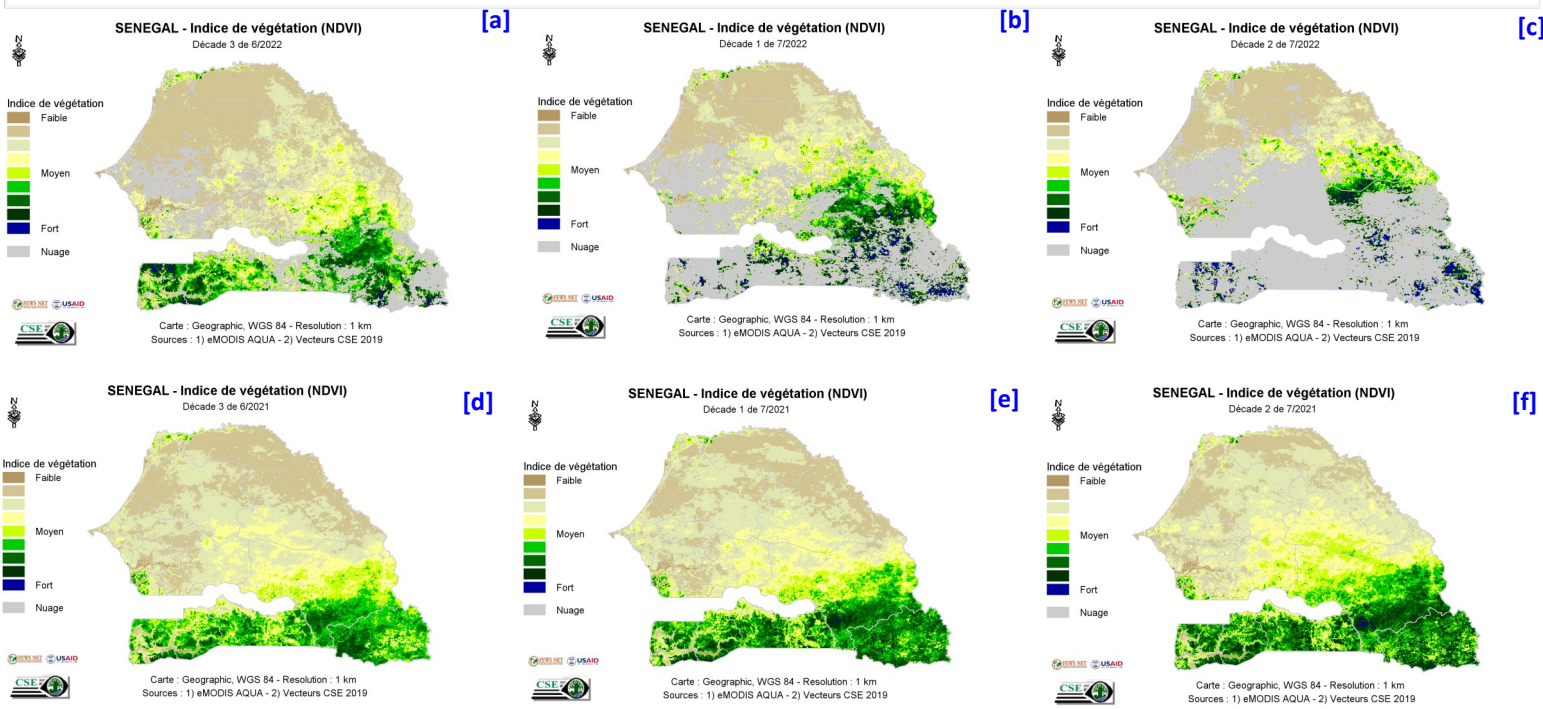


Figure 1 : Cartes du NDVI de (a) la troisième décennie du mois de juin, (b) la première décennie et (c) la deuxième décennie du mois de juillet 2022 en comparaison avec les valeurs de l'année 2021 aux mêmes décades (d), (e) et (f), respectivement.

2. Pluies estimées par télédétection (RFE : Rainfall Estimate)

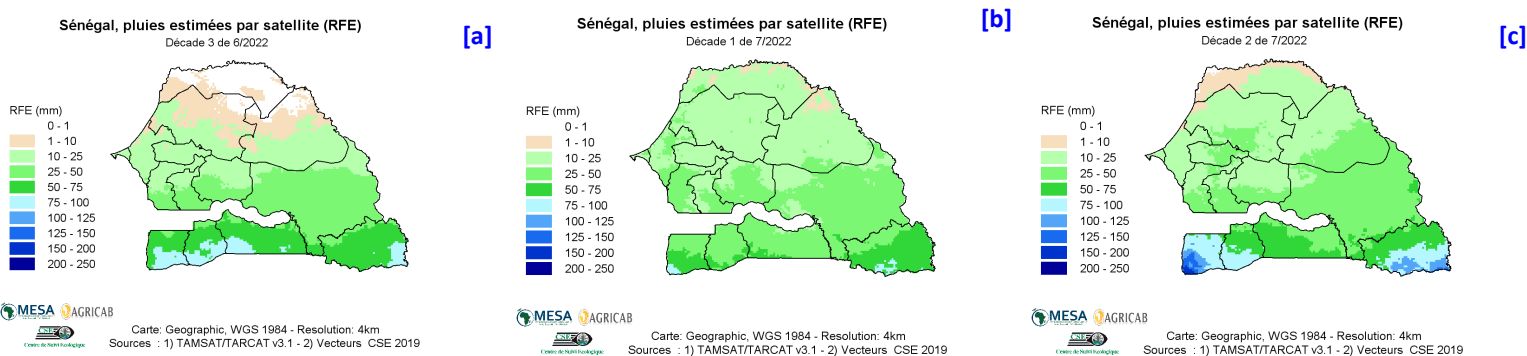


Figure 2 : Cartes des pluies de (a) la troisième décennie du mois de juin, (b) la première décennie et (c) la deuxième décennie du mois de juillet 2022

3. Photos illustratives



Photo 1 : Etat actuel du tapis herbacé à Koumpentoum, CSE 2022



Photo 2 : Champ de mil à Niore, CSE 2022



Photo 3 : Champ d'arachide à Koungheul, CSE 2022



Photo 4 : Vue aérienne du tapis herbacé et d'une parcelle de culture à Kaffrine, CSE 2022